

# Maître Henrika MAASSEN

Commissaire-Priseur judiciaire - Commissaire de Justice



**J2871**

## ETAT DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DES ACTIFS DÉPENDANTS DE LA PROCÉDURE DE

### LIQUIDATION JUDICIAIRE

---

#### **SAS RSN FIBRE**

12 SQUARE PROSPER MARIMÉE

**77000 MELUN**

**Dressé le au 12 SQUARE PROSPER MARIMÉE**

**En présence de : Monsieur NOURI RAMZI - Gérant - 12 SQUARE PROSPER MERIMÉE - 77000  
MELUN**

Jugement du Tribunal de Commerce de Melun en date du 04 mars 2024

**Greffe N°: 2024J00082 -**

Mandataire judiciaire: Maîtres ANGEL- HAZANE -DUVAL **Réf : 2416142**

Juge Commissaire : ARMABESSAIRE Patrick

# Maître Henrika MAASSEN

Commissaire-Priseur judiciaire - Commissaire de Justice



## REMARQUES PREALABLES

A réception de la lettre de mission envoyée par le mandataire judiciaire, un courrier invitant le responsable de la société ou l'artisan,

à entrer en contact avec notre Etude a été adressée et nous avons tenté de le joindre par téléphone et/ou par E-mail

Le responsable a pris rendez-vous avec notre Etude

L'inventaire a été dressé le  en sa présence  sans sa collaboration

Faute de réponse, nous nous sommes rendus sur les lieux d'inventaire et au siège social pour le rencontrer. A défaut, nous avons laissé un avis de passage

Le responsable a été invité à signer une déclaration sur l'honneur l'avisant de nous communiquer toutes informations utiles concernant des stocks faisant l'objet de clause de réserve de propriété, des contrats de locations, de leasing ou de prêts et plus généralement appartenant à des tiers ; et de la présence de déchets polluants présentant des dangers pour l'environnement ou de l'exploitation d'un site relevant de la législation sur les installations classées.

Le gérant nous a donné son accord par écrit pour vendre les actifs en vente aux enchères publiques.

### VALEUR D'EXPLOITATION

*Il s'agit de la valeur vénale des moyens de production estimés séparément et repris globalement et permettant à une société repreneuse la remise en route de l'activité. Cette estimation doit être utilisée dans le cadre d'une cession amiable pour une reprise d'exploitation immédiate.*

### VALEUR DE REALISATION

*Il s'agit de la valeur de chaque élément d'actifs (mobilier, matériel, stock, parc automobile...) dans la perspective du démantèlement d'une unité de production dans le cadre d'une vente aux enchères publiques, consécutive à un jugement de liquidation judiciaire.*

### Informations complémentaires :

#### Vente aux enchères -- Préconisation :

La vente aux enchères sur place afin de limiter les frais au maximum.

**ATTENTION : Merci de maintenir l'électricité du local afin de pouvoir y accéder et réaliser la vente aux enchères dans les meilleures conditions.**

L'enlèvement rapide des actifs, pour vente ultérieure en salle

L'abandon des actifs dont la réalisation ne couvrira pas les frais occasionnés par leur mise en vente.



1. CTTE RENAULT MASTER

Immatriculation : **CH-316-KR**

Carrosserie : FOURGON

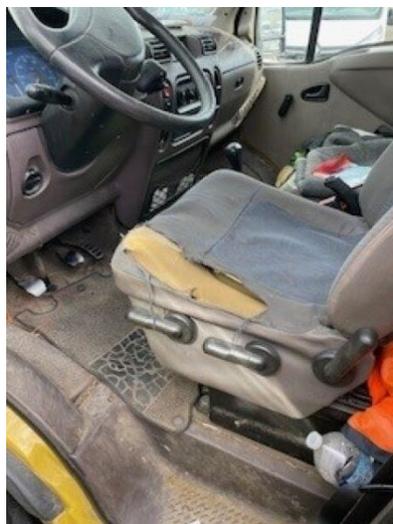
1ère mise en circulation : 23/11/1998

N° de série : VF1FDCCH519258369

Genre : CTTE

- GO

Observations : VEHICULE EN MAUVAISE ETAT NE DEMARRE PAS



<b>VEHICULE APPARTENANT A LA SOCIETE</b>	<b>Exploitation</b>
<b>TOTAL VEHICULE APPARTENANT A LA SOCIETE</b>	<b>600</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>600</b>

---

## RECAPITULATIF

---

	Exploitation
<b>TOTAL VEHICULE APPARTENANT A LA SOCIETE</b>	<b>600</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>600</b>

*Fait et dressé par Nous, Maître Henrika MAASSEN,  
Commissaire-Priseur judiciaire - Commissaire de Justice  
à MELUN  
Le .*

Brie-Comte-Robert, le 27 mai 2024



Maître Henrika MAASSEN